

Inauguration HEGOALDEA
Mardi 25 juin 2019
Discours de M. le Maire Kotte ECENARRO

Nous voici rassemblés au-dessus de ce qui fut pendant plus de 150 ans la tranchée ferroviaire créée en 1863. Cette tranchée permit à la Compagnie des Chemins de Fer du Midi de poursuivre la ligne Paris/Bayonne jusqu'à la gare internationale d'Hendaye en 1864.

UNE SOMME DE DÉFIS A SURMONTER : C'est ainsi que je qualifierai ce que nous inaugurons aujourd'hui.

Le premier des défis, nous en faisons le constat avec notre date d'inauguration, c'est le défi du temps. Cette opération initiée il y a 18 ans voit enfin le jour. Il n'est pas simple pour des municipalités successives de gérer ce type d'opération sur 3 mandats successifs d'élus.

Les doutes, les interrogations, ont persisté tout au long de ces 18 ans et je veux à ce stade féliciter tous les acteurs qui, par la constance de leur engagement, ont permis cette réalisation.

Le 2^e défi a été un défi administratif et juridique. Comment arriver à construire une opération d'intérêt public et privé sur une emprise comme celle d'une importante voie de chemin de fer ? Ce dossier a nécessité un accompagnement et une connaissance juridique de haut niveau, là encore, de la part de tous les acteurs. Pour les initiés du droit administratif, on parlera de propriété divisée en volumes parce que, bien évidemment, la SNCF est restée propriétaire de ses voies tandis que, au-dessus, sur plusieurs niveaux, la propriété est, elle, répartie entre différents propriétaires.

Et il faudra une "association syndicale" pour rassembler les copropriétaires différents.

3^e défi : le défi technique. Une fois résolue la question juridique et administrative, encore fallait-il construire dans des conditions de qualité et de solidité qui ne soient pas susceptibles de compromettre l'ensemble des usages. Construire une dalle, des parkings, des équipements collectifs, des commerces, des logements, et tout cela sans que l'avenir de la ligne SNCF Hendaye/Paris ne soit remise en cause a été un exercice complexe.

4^e défi : le défi urbanistique. Jusqu'à la réalisation de cette opération nous parlions d'une "cicatrice urbaine" avec une voie de chemin de fer qui coupait le cœur de ville en deux parties, entre le quartier de la Gare et le cœur de ville historique. Cette opération crée aujourd'hui un lien et referme cette plaie urbaine qu'était une voie de chemin de fer située à plus de 20 m en-dessous du niveau de la rue de l'Eglise et de l'avenue des Allées, avec une forêt de câbles et de caténaires.

Ceux qui ont plus de 20 ans se souviennent de ce qu'était cet espace réservé aux voies et au train en cœur de ville. Quelques-uns en ont peut-être la nostalgie mais je suis certain que la majorité des hendayais saura au fil du temps reconnaître combien le pari urbain aura été réussi.

Les deux axes principaux qui traversent la ville que sont le boulevard de Gaulle et l'avenue des Allées sont dorénavant maillés par un habitat qui vient densifier et repeupler le cœur de ville. Nous sommes là face à un défi du XXI^e siècle. Si le XX^e siècle a été celui de l'étalement urbain, (et nous y avons tous pris notre part), nous savons bien, surtout ici au Pays Basque, que la consommation d'espaces dans les villes doit être faite de manière parcimonieuse. Penser un habitat différent est là encore un défi

qui doit nous permettre de répondre aux enjeux du développement durable. Dans quelques heures, le Conseil Municipal donnera son avis sur le PLU. Axé sur le développement durable il pose les termes de ce que les urbanistes appellent "la ville sur la ville". Il définit avec précision ce que nous voulons mais aussi ce que nous ne voulons pas. Dans un espace contraint comme l'est celui de notre commune on voit bien que répondre aux exigences de la loi SRU, de la loi littoral, des enjeux de développement durable nécessite de faire "de la dentelle urbaine". Les bailleurs sociaux l'ont compris et participent déjà à cet exercice comme on l'a vu avec la villa Marie, comme on le verra avec l'opération du COL à Caneta, comme déjà cela a été accompli en plusieurs autres endroits. Vouloir un centre-ville dynamique et attractif c'est d'abord permettre aux hendayais d'y vivre et c'est notre objectif.

5^e défi : le défi architectural. Pour celles et ceux qui ont délivré les permis de construire successifs et ont accepté l'inscription dans tous les documents d'urbanisme de cette opération, il était important que la création de 300 logements en cœur de ville puisse en conforter l'identité et la qualité. Là encore, le temps sera le meilleur plaideur de cette cause, comme il l'a été hier lorsque Edmond DURANDEAU a créé à Hendaye cette inimitable architecture qui en fait le charme.

6^e défi, et il était essentiel pour la ville, c'est celui de la mixité entre une opération d'habitat privé et d'habitat public, entre logement social et accession à la propriété, entre stationnement privé et ouvert au public et, bien sûr, avec le souci de créer une continuité commerçante entre l'espace de la gare et la place de la République. Sur ce dernier point, l'opération n'est pas achevée mais je ne doute pas que ces espaces commerciaux trouveront rapidement preneur dans cette réalisation.

Le logement social (logement accessible), c'est d'abord une volonté politique. Ce ne peut pas être du "sous-logement". C'est d'abord un habitat qui doit viser à la qualité dans l'acte de construire. Isolations phoniques, thermiques, accessibilité, tout doit concourir à permettre à nos concitoyens les moins aisés d'accéder à la dignité de logement. Je veux ici remercier le promoteur et les différents bailleurs sociaux, pour leur implication dans cette réalisation.

Nous avons à construire avec les habitants et usagers de ce nouvel ensemble de logements une politique d'animation. Nous réfléchissons déjà à la question d'animation avec les Séniories, à de l'intergénérationnel, à des activités culturelles en lien avec les nouveaux habitants...

Pour un Maire, pour une équipe municipale, le temps de l'inauguration n'est pas le temps de l'achèvement mais celui des ajustements. Nous avons encore des choses à régler entre le promoteur immobilier de cette opération, les bailleurs, leurs locataires et la ville, pour la gestion d'espaces devenus ouverts au public et qu'il va falloir valoriser et faire vivre.

Ce temps d'ajustement peut être encore long lui aussi, mais il sera surtout celui de l'appropriation, par les hendayais et les nouveaux habitants, de cet espace original qu'est l'ensemble HEGOALDEA.

2 entrepreneurs successifs (groupement Entreprenentes/Altuna y Uria et Kaufman & Broad), 3 municipalités, 4 bailleurs sociaux, 190 places de parking public + 300 places de parkings privés, 300 logements, voilà en quelques chiffres, recensés les défis.

Combien de fois ai-je entendu de la bouche de vieux Hendayais :
"ce projet ne se réalisera jamais !".

Mais reprenant les propos de Mark Twain, nous pouvons dire "Ils
ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait".

Merci à toutes celles et ceux qui à leur niveau et dans leurs
responsabilités ont su rendre possible la réponse à tous ces défis.

Merci à toutes celles et ceux qui dans les prochains mois seront
toujours vigilants sur la qualité de vie et la qualité de ville que
produit cet ensemble urbain, en souhaitant que l'apaisement et
la convivialité que nous voulons pour Hendaye, soient aussi une
réalité ici.

Pour ma part, j'y veillerai.

HENDAYE, le 25 juin 2019

Kotte ECENARRO